

CONSEIL D'ECOLE n°1
3 novembre 2016

Présents :

Catherine FOUET (directrice de l'école maternelle), Emmanuelle FAUCHER (directrice de l'école élémentaire), Sylvie COURTIN, Karine GUILLOT, Marie PEROTTEAU (enseignantes) ;

Monsieur BOURGEOIS (DDEN) ;

Mesdames POUSSARD et BERNAUDEAU, monsieur COUTANT (conseillers municipaux en charge des affaires scolaires) ;

Messieurs AUDURIER Cédric, OLIVIER Freddy (représentants titulaires des parents d'élèves de l'école maternelle), Madame MORNET Florence (représentante suppléante des parents d'élèves de l'école maternelle).

Mesdames BRIN Laure, FOUQUET Perrine et HAYE Nadège (représentantes titulaires des parents d'élèves de l'école élémentaire), mesdames POUZINEAU Florence, SICLET Virginie et DUBIN Nelly (représentantes suppléantes des parents d'élèves de l'école élémentaire).

Excusée :

Madame MARTINEAU Stéphanie (représentante suppléante des parents d'élèves de l'école maternelle).

Ordre du jour :

- Rôle du Conseil d'école
- Résultat des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école
- Effectifs des écoles et répartitions
- Règlement intérieur et Charte de la Laïcité
- Coopérative scolaire
- Rythmes scolaires
- Projets pour l'année 2015/2016
- Compte-rendu des exercices incendie et confinement
- Points divers

1. Rôle du Conseil d'école :

Le Conseil d'Ecole vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école.

Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants).

Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire (rythmes scolaires).

Les dates des prochains conseils d'école sont fixées aux jeudis 16 mars et 15 juin 2017.

2. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école :

Suite aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école du 7 octobre dernier, ont été élus pour l'école maternelle :

- en qualité de titulaires : AUDURIER Cédric, OLIVIER Freddy
- en qualité de suppléants : MARTINEAU Stéphanie, MORNET Florence

Il y a eu 46 votants sur 80 électeurs inscrits (soit 57,50 % de participation).

Pour l'école élémentaire, ont été élues :

- en qualité de titulaires : BRIN Laure, FOUQUET Perrine, HAYE Nadège
- en qualité de suppléants : POUZINEAU Florence, SICLET Virginie et DUBIN Nelly

Il y a eu 65 votants sur 113 électeurs inscrits (soit 57,52 % de taux de participation).

3. Effectifs des élèves et répartition :

A l'école maternelle :

- Karine GUILLOT TPS-PS-MS : 19 élèves (1 TPS - 13 PS - 5 MS) + 2 TPS en janvier
 - Catherine FOUET MS-GS : 21 élèves (11 MS - 10 GS)
- soit un effectif global de 40 élèves (42 en janvier 2017).

Interviennent également sur l'école mesdames Fatima ATBA et Florence TOFAN en qualité d'ATSEM ainsi que Claudine SIMONNEAU Aide à la Vie Scolaire à mi-temps (depuis le 03/11/16).

A l'école élémentaire :

- Marie PEROTTEAU CP-CE1 : 23 élèves (13 CP - 10 CE1) + 1 CP au 07/11 et - 1 CE1 au 11/11
- Sylvie COURTIN CE2-CM1 : 23 élèves (13 CE2 - 10 CM1)
- Emmanuelle FAUCHER CM1-CM2 : 26 élèves (6 CM1 - 20 CM2)

Soit un effectif global de 72 élèves.

Les intervenants RASED sur les écoles sont :

- Cécile CHIRON : maîtresse E (difficultés dans les apprentissages)
- Olivier GEFFARD : psychologue scolaire

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur rappelle les informations essentielles du fonctionnement de l'école.

Depuis l'année dernière y est annexée la charte de la laïcité.

Le règlement intérieur et son annexe sont entérinés à l'unanimité.

5. Coopérative scolaire

Il est rappelé que les coopératives scolaires des deux écoles sont gérées et vérifiées par l'OCCE. Elles sont financées par :

- les contributions volontaires des parents d'élèves en début d'année (15 € pour un enfant, 28 € pour 2 enfants et 40 € pour 3 enfants) ;
- l'APE a d'ores et déjà versé aux deux écoles une subvention exceptionnelle de 30 € par élève (soit 1 260 € pour la maternelle et 2 160 € pour l'élémentaire) ;
- des subventions municipales : 305 € à Noël pour chacune des deux écoles, 10 € par élève pour les transports et sorties.
- les actions menées par les écoles (notamment la vente des photos scolaires).

Les écoles disposent également de budgets spécifiques gérés en mairie :

- 1 000 € exceptionnellement cette année pour les manuels de l'école élémentaire avec la mise en place des nouveaux programmes,
- 3 € par élève pour l'achat de matériel sportif pour l'école élémentaire, 2 € par élève pour l'achat de matériel sportif pour l'école maternelle,

- 30 € par élève pour l'achat des fournitures scolaires.

6. Rythmes scolaires

Les horaires des écoles sont les suivants :

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 13h45-16h15

Mercredi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 13h45-15h15

Les élèves sont accueillis le matin et l'après-midi 10 minutes avant l'entrée en classe.

A cela s'ajoute 1 heure par semaine d'APC (Activité Pédagogique Complémentaire), laquelle a pour but d'aider les élèves en difficulté ou de prendre de petits groupes dans le cadre de projets.

Sont également prévues 3 heures d'APS (Activité Périscolaire), sous la responsabilité des communes, réparties comme suit :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30-13h45

Lundi, mardi, jeudi : 16h15-16h30

Vendredi : 15h15-16h30

Concernant les APS, la venue du Magicien en maternelle fut un franc succès. Il devrait ré-intervenir dans le courant de l'année en tant qu'apiculteur pour parler des abeilles aux enfants.

A l'élémentaire, l'inscription à une activité au trimestre est trop longue pour les enfants. Il est décidé de faire tourner les enfants sur les animations à chaque vacances scolaires : afin de leur permettre de découvrir plus d'activités.

7. Projets pour l'année

→ Ecole maternelle

- Mise en place d'un jardin d'école dans la cour. (Remerciements au personnel de la mairie qui a répondu rapidement à nos demandes).

- Projet avec la ferme de la Mantellerie, pour la mise en place de notre jardin d'école, avec deux visites sur le site et deux interventions à l'école.

Budget total : 1 112 euros

Budget transport pour les deux allers-retours : 256 euros.

- Sortie au CAC à Niort pour voir les dessins animés de Noël.

- Les deux classes ont fait une demande pour deux créneaux au gymnase de Coulonges sur l'Autize au mois de mars. Financement par le SIVOM.

- Fête de Noël, le dimanche 11 décembre, avec des chants produits par les élèves.

→ Ecole élémentaire

- 17 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé le dimanche 16 octobre à l'animation dédiée aux scolaires dans le cadre de la Coulée Verte. Outre le fait de s'être surpassés et s'être fait plaisir, ils ont pu permettre à l'école de gagner un appareil photographique numérique de très bonne qualité (NIKON Coolpix) ainsi que le livre « Les Géants d'Olympie » écrit par Alain CADU.

- L'école bénéficiera de deux créneaux au gymnase de Coulonges sur l'Autize les vendredis matins (4 et 18 novembre), dont les transports seront pris en charge par le SIVOM.

- Fête de Noël, le dimanche 11 décembre, avec des chants interprétés par les élèves en réponse à la sollicitation de l'APE.

- Pour toutes les classes, journée en fin d'année (21 et 22 mai) au Musée de la Tour Nivelle à Courlay avec visite d'une classe 1900, goûter 1900 et une activité : les jeux de la récréation pour les CP-CE1, construction d'un moulinet en bois pour les CE2-CM1 et une course aux bons points pour les CM1-CM2. Le coût de la journée estimée à 1 300 € et sera entièrement financé par l'APE que les enseignantes remercient chaleureusement.

- Les trois classes sont inscrites à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), ce qui lui permettra de participer à :

* Pour les CP-CE1 :

- ☒ des rencontres avec les classes de CP-CE1 de Fenioux et Villiers en Plaine ;
- ☒ de deux journées inter-écoles : handball et « Petit Tour USEP à vélo ».

* Pour les CE2-CM1 :

- ☒ des rencontres avec la classe de CE2-CM1-CM2 de Fenioux et la classe de CM1 de Villiers en Plaine ;
- ☒ d'une journée inter-écoles Kindball.

* Pour les CM1-CM2 :

- ☒ des rencontres avec la classe de CM1-CM2 de St Pompain ;
- ☒ d'une journée inter-écoles Volley-Ball à Niort le 19 juin 2017 ;
- ☒ prêt de matériel : Tchoukball (de septembre à novembre).

- La classe de CP-CE1 est inscrite à deux projets départementaux : des rituels en arts visuels et un défi scientifique.

- La classe des CE2-CM1 est inscrite également à deux projets : des rituels en éducation musicale et le permis piéton en collaboration avec la Gendarmerie.

- Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont inscrits au concours académique de calcul mental.

- la classe de CM1-CM2 va bénéficier d'animations proposées par Deux-Sèvres Nature Environnement autour de la « libellule » : avec ateliers en classe et sorties sur le terrain.

- Tous les élèves de CM1-CM2 travailleront également sur : le projet départemental de présentation du monument aux morts de leur commune dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale et, dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturel afférent aux nouveaux programmes scolaires, un projet théâtre en collaboration avec la Compagnie 9 Thermidor. Le projet culturel est entièrement financé par la CCGA.

8. Compte-rendu des différents exercices de sécurité

Au cours de l'année scolaire, doivent être réalisés 3 exercices d'évacuation incendie et 3 exercices de mises en sécurité dont un exercice « Attentat/intrusion » avant les vacances d'automne.

* En maternelle :

- Incendie : il s'est déroulé le 6 octobre 2016. Les élèves ont tous su rapidement réagir et nous avons atteint les points de regroupement dans les temps.

- PPMS « Attentat/intrusion »

Nous avons fait le choix d'apprendre aux élèves à se cacher et à ne pas bouger dans le cadre de jeux, de lectures, afin que cela devienne un réflexe.

Les portes qui vont vers l'extérieur sont toujours fermées à clé et en cas de coup de sifflet, pour l'instant, nous tirons les rideaux et ne faisons plus de bruit dans la pièce où nous sommes.

Lors de l'exercice, les enfants ont très bien réagi mais nous devons réitérer l'exercice en étant dans un lieu différent de celui de ce premier essai afin que les élèves s'adaptent aux lieux.

*** A l'élémentaire :**

A la suite de la réunion du 8 septembre en présence de Monsieur BEJA, conseiller pédagogique de la circonscription de Parthenay et en charge des questions de sécurité, il a été décidé qu'au vu de la configuration des bâtiments et de la cour :

♦ un rassemblement de tous les élèves dans un même lieu est inadapté.

→ Il a donc été décidé que les élèves des classes de CP- CE1 et CE2-CM1 devraient se mettre à l'abri dans la classe de CP-CE1 (seule classe qui peut être fermée à clé et qui se trouve être la plus proche de la sortie de secours en cas d'évacuation).

→ Les élèves de la classe de CM1-CM2, quant à eux, devront se mettre à l'abri dans la bibliothèque (qu'il est possible de fermer à clé et laquelle possède moins de fenêtres). Une solution d'évacuation « discrète » n'est pas envisageable à partir de ce bâtiment.

♦ a été jugée inadéquate la mise en place d'une troisième alerte sonore spécifique, distincte de l'alarme incendie et du signal pour le PPMS « ordinaire ».

→ L'utilisation d'un signal visuel, type alarme rouge, semble plus adaptée à la problématique. Il conviendrait d'installer dans chaque classe, dans la bibliothèque, sous le préau et dans les sanitaires ce type de signal lumineux. Celui-ci devrait pouvoir être déclenché dans chacun de ses endroits afin que le danger soit connu de tous le plus rapidement possible. Des devis sont à l'étude en Mairie.

L'exercice de confinement a donc eu lieu le 11 octobre à 11h15. Le thème était intrusion d'une personne pouvant être violente. L'exercice s'est déroulé dans les conditions décrites ci-dessus et a duré 15 minutes. Tout s'est bien passé.

L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 14 octobre à 13h50 et a duré 1'30 sans aucune difficulté.

9. Travaux

→ Ecole maternelle

• *Travaux et achat réalisés :*

- livraison de 4 PC
- écrans d'occasions
- achat de 6 tablettes numériques ACER et leurs housses
- une imprimante couleur
- 2 PC portables en location
- réparation du portillon à l'entrée de la cour

• *Demande émanant de l'école :*

- Réparation de la barrière de sécurité pour descendre dans le parking derrière l'école afin de pouvoir y faire des activités sportives nécessitant beaucoup de place.

→ Ecole élémentaire

• *Travaux et achat réalisés :*

- installation d'un billodrome à la rentrée 2016.

• *Demande émanant de l'école :*

- changement de mobilier scolaire (tables et chaises) classe par classe.

• *Réaménagement du bourg :*

- Courant 2017, l'école disposera d'un nouveau parking et d'une nouvelle entrée.

